



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE

N°31/2025
ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT NOMINATION D'UN MANDATAIRE SAISONNIER A LA REGIE DE RECETTES
DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE – LEA ROUGET**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative aux pouvoirs délégués du Maire ;

VU l'arrêté n° 32/12 en date du 13/12/2012 portant institution d'une régie de recettes à la Maison Forte de Hautetour, modifié par les arrêtés n°07/14 du 20/03/2014, N°11/2019 du 19/03/2019, N°13/2019 du 09/04/2019, N°13/2020 du 28/02/2020, N° 63/2022 du 16/12/2022 et N°15/2025 du 27/02/2025 ;

VU l'avis conforme du régisseur titulaire intérimaire en date du 12/06/2025 ;

VU l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 12/06/2025 ;

VU l'avis conforme du mandataire en date du 12/06/2025 ;

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 13/06/2026 ;

ARRETE

Article 1 : Léa ROUGET est nommée mandataire de ladite régie pour l'encaissement des entrées et des produits en présence ou non du régisseur titulaire intérimaire et sous la responsabilité de ce dernier, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2 : Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif visé en tête du présent arrêté, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et pénales prévues par l'article 432.10 du nouveau code pénal ; il doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus dans l'acte constitutif de ladite régie.

Article 3 : Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales.

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
Bureau d'Etat Civil du Foyet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

CV
LR

Article 4 : Monsieur Le Maire et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 24/06/2025



Le Maire,

Jean Marc PEILLEX

**Le Régisseur Titulaire Intérimaire,
« Vu pour acceptation »**

Céline VETICOZ

Vu pour acceptation

**Le Mandataire Suppléant
« Vu pour acceptation »**

Vu pour acceptation

Olivia CARRET

**Le Mandataire,
« Vu pour acceptation »**

Vu pour acceptation

Léa ROUGET

Télétransmis en Sous-préfecture le 27-06-25

Mis en ligne le 27-06-25

ANNEXE

ARRETE MUNICIPAL N°31/2025.

**PORTANT NOMINATION D'UN MANDATAIRE SAISONNIER A LA REGIE DE RECETTES
DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR – LEA ROUGET**

- Céline VETTICOZ, régisseur titulaire intérimaire et mandataire, née le 05/10/1995 à La Garenne Colombes (92) et domiciliée 45 Impasse de la Fontaine – 74190 PASSY ;
- Olivia CARRET, mandataire suppléant, née le 21/05/1987 à Genève et domiciliée 10 Rue du Général Pershing – 74000 ANNECY ;
- Léa ROUGET, mandataire, née le 29/02/2000 à Sallanches (74) et domiciliée 174 Clos des Ducs de Savoie – 74700 Sallanches ;

